Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abeille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

EXERCICES.

1. Dans quel but le chef des brigands fait-il marcher les deux enfants devant lui ? 2. Pourquoi ne cherchent-ils pas à s'échapper ?[1] 4. Pourquoi ? 5. A[2] quelle condition pourraient-ils réussir? 6. Quel chemin la troupe suit-elle ? 7. Dans quel but font-ils cela ? 8. Que craint le brigand en emmenant[3] les enfants dans sa retraite ? 9. Les voleurs ont-ils obligé les enfants à courir ? 10. Les enfants marchent-ils vite malgré[4] leur fatigue ? 11. Donne-t-on aux enfants le temps de regarder autour d'eux[5] avant de les pousser dans la caverne ? 12. Combien de temps[6] y resteront-ils? 13. Les brigands veulent-ils tuer les enfants ? 14. Pourquoi ne pensez-vous pas qu'ils veuillent les tuer ?

[1] Of what use would it be to escape. [2] Under. [3] In taking away **(ah' n ah'mnah')**. [4] In spite of **(mah-grai)**. [5] To look around them **(dû r-gar-dai oh-toor dô)** [6] How long **(koh'b'yai' d-tah')**.

III

The subjunctive is also used:

When it depends on impersonal expressions, implying neither certainty nor probability, such as **il faut**, it is necessary; **il est possible, il se peut, il peut se faire**, it may be; **il importe**, it is important; **il vaut mieux**, it is better; **il est bon, il convient**, it is proper; **il est temps**, it is time; **il est juste**, it is just; **il est difficile**, it is difficult; **il est fâcheux**, it is a pity, etc. Ex.: Il faut qu'il **aille** à Boston. He must go to Boston. — Il est possible que nous **partions** aujourd'hui. We may leave to-day. — Il vaut mieux que vous **sortiez**. It is better tha you should go out. — Il importe que nous **sachions** cela. It is important that we should know it. — Il est juste qu'elle **prenne** ses précautions. It is fair that she should take her precautions. — Il est temps que vous me **consultiez**. It is time that you should consult me, etc.

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

G. H. Leidenheimer Baking Co. vs. Whitewater Milling and Elevator Co., saisie, $57.25.

Mme Margaret Johnson vs. Henry L. Cosil, pour annulation de vente.

Stephen Evasovich vs. Gladys Verdun, divorce.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes mercredi:

Arthur L. Hauch Sr.; Dr. Gustave F. Walker; Inez L. Smith, épouse de George Smith; Veuve Christine Laudan.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

William Edenborn vs. John Penns, pour possession d'une propriété.

Vincent Greco & Co. vs. Paul Halpin, réclamation, $31.35.

James W. Kelly vs. Edward Marx, réclamation, $48.

Dwyer Piano Co. vs. Felix S. Virgets, réclamation, $30.

Columbia Brewing Co. vs. Mme Ellison, pour possession d'une propriété.

R. A. Rodick vs. Mme Seminary, pour possession d'une propriété.

Louisiana Railway and Navigation Company vs. Henry Askin, pour possession d'une propriété.

Charles Roth, agent, vs. J. Wallis, pour possession d'une propriété.

M. Millazo vs. Mme A. Rochester, pour possession d'une propriété.

Fabel Mangin vs. Marie Joseph, pour possession d'une propriété.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Sam B. Hollander à L. V. Peres, bail du magasin No. 540½ Camp, pour 3 ans à $12 par mois.

Alois Graml et son épouse à Louis A. Gundermann et Chas. W. Lewis, lot, S. Cortez, Palmyra, Telemachus et Banks, $5,000. — Wegener.

Mlle Ellen Hayes à Industrial Homestead Assn., lot, Rendon, Lopez, Banks et Palmyra, $1,500. — Dreyfous.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, $1,500. — Dreyfous.

Mme Philip Schweitzer (Inderdict) à Veuve Theodule Beaufort, bail de la propriété Nos. 518-20 Chartres, pour 36 mois à $80 par mois.

Succession de Mme Mary P. Penagos à Charles J. Conrad, lot, Tonti, Miro, St-Pierre et Carondelet Walk, $1,400. — Lautenschlaeger.

John L. Scott à N. O. Homesite Co., Ltd., portion, Poland, Lesseps, Roman et Prieur, $250.

Lena Gallo et al. à Frank D'Ingianni, bail de la propriété No. 2731 Troisième, pour un an à $28 par mois.

Joseph A. Blythe à Thos. Picone, 8 lots, Garfield, Arthur, E. Troisième et Maumus, $100.

Joseph A. Blythe à Marie Dyer, 5 lots, Johnson, Grant, E. Sixième et E. Neuvième, $55.

N. O. Realty and Investment Company à Security Bldg. and Loan Assn., 2 lots, Vincent, Dupre, Elk et Broad, $1,700. — Zengel.

Realty Assets Co. à Security Bldg. and Loan Assn., 2 portions, Milan, Gen. Taylor, S. Prieur et S. Johnson, $1,100. — Zengel.

Mme Fred Diebold à Third District Bldg. Assn., lot, Annonciation, Aline, Foucher et Laurel, $1,040. — Zengel.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, $1,040. — Zengel.

People's Homestead Assn. à Robert C. Strain, lot, Berlin, Liberty, Howard et Napoleon, $4,200. — Rouen.

J. L. Warren Woodville à Carondelet Realty Co., lot, Fern, Olive, Bernadotte et Forshey, $615. — Parsons.

Andrew V. Wilson à John F. Hirtzler Jr., portion, Cambronne, Hickory, Green et Dante, $2,400. — Weil.

Veuve Elodie Warren à Jos. A. Lautenschlaeger Jr., $100, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion, Cohn, Adams, Hillary et Hickory. — Weil.

L'accaparement de l'or par les Allemands

Correspondance Spéciale de l'Abeille

Nimes. — Au moment où la situation internationale est si grave, il est important de souligner un fait qui était assez commenté ces jours-ci.

Des étrangers et notamment des Allemands se rendaient à la fin de la semaine dernière chez la plupart des commerçants Nimois leur demandant d'échanger des billets de banque contre de l'or. La chose était pratiquée sur une grande échelle. Même les banques ont reçu la visite de ces accapareurs d'or.

Indignation d'un diplomate Serbe

Correspondance Spéciale de l'Abeille

Constantinople. — A la lecture de l'ultimatum austro-hongrois, l'ancien chargé d'affaires de Serbie M. Georgevitch a eu un coup d'apoplexie.

L'ABERRATION

L'Allemagne a déjà depuis six jours déclaré la guerre à trois nations; la Russie, la France, la Belgique. Elle s'est fait déclarer la guerre par l'Angleterre, qui, sous peine de se sacrifier elle-même et de cesser d'être la Grande-Bretagne, ne pouvait laisser détruire la neutralité de la Belgique et menacer l'existence de la France.

Ajoutez qu'étant pour le moins complice de l'envoi de l'ultimatum autrichien à la Serbie, c'est une nation de plus que le gouvernement de Berlin a impliquée dans son œuvre de sang et de carnage.

Voilà donc cinq peuples qui, pour les beaux yeux du roi de Prusse, comme on disait autrefois, vont couvrir l'Europe de ruines et de cadavres. Et, comme eux, deux autres peuples, celui d'Allemagne et celui d'Autriche-Hongrie, vont marcher à la mort sous la conduite des instigateurs néroniens de cette course à l'abîme.

Comment a-t-on pu machiner cette régression vers les pires époques de barbarie, dans un temps où se multipliaient les lois de bonté, les institutions de paix, les assurances contre les misères humaines ? C'est l'honneur de ceux qui croyaient le plus à la presque impossibilité de la guerre de reconnaître et de proclamer aujourd'hui à quel point ils se sont trompés dans leurs chimères pacifistes. Quelle cruelle désillusion pour eux que le rude et douloureux spectacle de la réalité !

Si longue que soit déjà la liste des attentats révoltants commis par les auteurs responsables de la catastrophe, elle ne fait encore que commencer. Les violations du droit des gens, les assassinats, les fusillades, les provocations sanguinaires au déchaînement, des pires instincts de bestialité sont peu de chose auprès de ce qu'un avenir prochain nous réserve.

Heureusement, nous sommes certains que le châtiment suivra de près les abominables forfaits dont tant d'innocents seront victimes. N'est-ce pas comme le prélude de l'expiation que ce mouvement général qui dresse contre les coupables les trois quarts de l'Europe ? N'est-ce pas l'approche de la justice — de cette justice immanente dont parlait prophétiquement Gambetta — que ce soulèvement de la conscience nationale qui suscite contre les provocateurs du massacre la coalition des peuples en lutte pour l'affranchissement, pour la vie ?

Ah! sans doute, la camarilla militaire allemande a bien mal calculé la portée de son coup. Elle comptait traverser la Belgique au pas de parade en s'y promenant comme à Berlin Sous les Tilleuls; passer au son des fifres sous l'œil bienveillant de l'Angleterre candide, se ruer sur notre frontière dégarnie; ne faire qu'une bouchée de notre armée, et venir se régaler, se distraire et s'enrichir à Paris.

Espoir déçu! La Belgique et l'Angleterre se sont soulevées. La France, qu'on représentait comme déchirée par les dissensions civiles, en pleine décadence morale et matérielle, aussi incapable d'unité que d'énergie, s'est levée comme un seul homme, a couru à sa frontière avec un enthousiasme qui rappelle celui des grands jours de 1792, et s'apprête à des actes de gloire et d'héroïsme égaux à ceux des plus belles périodes de son histoire.

Ce spectacle ne fait pas que dérouler ceux qu'il étonne. Il les exaspère, il les affole. Il est sans doute, pour une bonne part, cause des actes stupéfiants que chaque jour nous enregistrons.

Ce n'est pas sans raison que tout le monde parle de l'aberration allemande. Comment qualifier autrement la folie qui entraîne l'impérialisme germanique vers le gouffre où avant lui sombrèrent les tyrannies les plus célèbres et les gloires les plus illustres ? Guillaume II en avait assez de la qualification, qu'il se donnait si volontiers, d'empereur pacifique. Il entend passer à la postérité avec la célébrité d'Erostrate: celle qui repose sur la monstruosité des ruines.

S. PICHON.

Autour du conlit

Correspondance Spéciale de l'Abeille.

Marseille. — L'animation est intense à Marseille. La caisse d'épargne et les banques sont envahies par une foule énorme qui retirent les fonds. Il faut dire que la majorité est composée d'Italiens, qui ont peur en cas de conflit d'être expulsés.

Les consulats sont toujours gardés à la gare. Un arrivage de 40,000 moutons d'Algérie n'a pu être embarqué. Tous les officiers permissionnaires métropolitains regagnent l'Algérie ou la Tunisie. Le vapeur allemand "Prinz Heinrich" qui fait le service d'Alexandrie à Marseille vient de filer à Brême. Malgré cela tout est calme.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

A

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ - - 5:00 A. M. || Départ Shell Beach - 4:10 P. M.
Ar. Shell Beach - 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans - 5:15 P. M.
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appat sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.